

Histoire contemporaine du monde arabe

M. Henry LAURENS, professeur

COURS : LA QUESTION DE PALESTINE À PARTIR DE 1993

Mon cours a porté sur les prolégomènes des accords d'Oslo, leurs termes et leur conclusion, sur les négociations israélo-arabes (avec la Jordanie et la Syrie principalement) et les premières dispositions pour l'application de ces accords. La méthode adoptée reprend celle des cours précédents, qui consiste à mener une analyse séquencée des événements de l'Orient arabe entre 1992 et 1996. Un ensemble de tableaux se croisent au cours de séquences de six semaines, temps pertinent pour comprendre le positionnement des acteurs, les interactions entre les différents dossiers et les interrelations entre scènes locales et internationales. Une trame commune prend forme autour d'une succession de périodes d'accalmie et de négociations, auxquelles succèdent des périodes de tensions et de violences, variant dans leur intensité et dans leur étendue. Les scènes locales israélienne et palestinienne connaissent en parallèle des processus de radicalisation qui interfèrent sur les négociations. Le présent résumé ne vise pas à rendre compte de l'ensemble des événements, vingt ans après leur déroulement, mais à restituer les éléments forts de chaque moment des négociations. Aussi faudra-t-il considérer les différents dossiers qui s'entrecroisent dans les séquences^a.

La mise en contexte

Cette séquence débute par l'arrivée au pouvoir de nouveaux acteurs consécutivement aux élections américaines et israéliennes de 1991-1992. En Israël, les élections législatives du 23 juin 1992 amènent les travaillistes au pouvoir et voient la défaite du Likoud. Yitzhak Rabin, connu pour être un partisan de la sécurité d'Israël et dont la victoire est souhaitée par Washington et les pays occidentaux, est investi Premier ministre. Son arrivée au pouvoir contribue à

a. Les enregistrements des cours sont disponibles en audio sur le site Internet du Collège de France : <http://www.college-de-france.fr/site/henry-laurens/course-2012-2013.htm> [Ndlr].

réchauffer les relations israélo-américaines après une époque de tension entre le président américain Georges Bush et le gouvernement israélien de Yitzhak Shamir. La victoire de Rabin est relativement bien reçue par les pays arabes. Cependant, les Palestiniens demeurent circonspects. Aux États-Unis, les échéances électorales approchent. Le 3 novembre 1992, Georges Bush est battu par Bill Clinton aux élections présidentielles. La victoire de Clinton est applaudie par la droite israélienne qui se félicite de la défaite de l'« Ami des arabes » qu'était Georges Bush.

La séquence étudiée comprend la conclusion des accords d'Oslo, dont notre cours montre les principales dispositions, et les implications politiques au sein des différents protagonistes des négociations. La scène palestinienne se révèle des plus importantes. Les discussions de paix se déroulent de manière parallèle à l'Intifada, cette dernière étant guidée par la Résistance islamique, qui a cessé d'être un mouvement de non-violence, par le Hamas, qui poursuit la lutte armée tout en dénonçant les partisans du processus de paix, le Fatah, et les collaborateurs d'Israël. Du côté israélien, l'on voit une forte opposition de la droite israélienne et de quelques partis religieux aux négociations. Ils associent les accords d'Oslo à la première étape de la destruction de l'État d'Israël et de la constitution d'un État terroriste. La séquence se clôt par une remontée des tensions, avec l'appel par la droite extra-parlementaire à l'assassinat politique. Dans ce contexte, Itzhak Rabin est assassiné, lors d'un rassemblement politique en faveur de la paix à Tel Aviv le 4 novembre 1995.

Négociations

Les négociations entre Palestiniens et Israéliens, inscrites dans la suite de la Conférence de Madrid que nous avons étudié l'an passé, se déroulent à deux niveaux. Tout d'abord, au niveau officiel, les deux protagonistes se rencontrent et discutent à Washington. Ces tractations connaissent de nombreuses suspensions dues, entre autres, aux montées des violences dans les territoires occupés, ou aux conséquences des politiques répressives israéliennes comme l'illustre l'affaire de Marj al-Zuhûr (déportation de 400 activistes palestiniens au Liban qui refuse de les accueillir). Ensuite, à un second niveau, « secret », ensuite officialisé, des initiatives d'universitaires précipitent des rencontres entre les représentants du gouvernement israéliens et ceux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). D'elles naissent les négociations en Norvège qui se concluent par les accords d'Oslo. Ces dernières ne sont possibles que par la levée d'interdictions frappant les contacts avec les représentants de la centrale palestinienne (OLP). La Knesset vote l'abrogation de cette loi début décembre 1992.

Les principales clauses des accords d'Oslo concernent l'obtention d'une autonomie palestinienne et l'échange de reconnaissances mutuelles entre l'OLP et Israël. Ils prévoient en outre la tenue d'élections législatives au terme d'une période intermédiaire qui ne peut excéder cinq ans. Toute une dramaturgie des négociations se met en place, faite de suspensions et de reprises. Chacun des protagonistes doit faire face à la partie adverse mais aussi aux contestations nées des scènes intérieures. Du côté israélien, la droite israélienne et quelques partis religieux dénoncent la future constitution d'un État terroriste. Du côté palestinien, la résistance islamique et la gauche palestinienne critiquent les démarches entreprises par Arafat, d'autant que ce dernier doit faire face aux problèmes financiers de l'OLP. Du point de vue de Arafat, le Hamas constitue l'adversaire le plus problématique. Il tend à

monopoliser la définition du nationalisme palestinien et, par conséquent, à disqualifier le Fatah et son chef, Arafat. Pour de nombreux commentateurs, une véritable paix est considérée comme un potentiel déclencheur d'une guerre civile palestinienne. Une convergence de vues s'opère entre les Israéliens et les négociateurs palestiniens : le processus de paix doit permettre l'élimination du Hamas comme facteur politique. Ce rapprochement s'explique par le fait que l'Intifada a cessé d'être un mouvement non-violent et de résistance passive ; face à elle, Yitzhak Rabin, le premier ministre israélien, revient à la politique de force. Ainsi on est en présence d'un cycle de répression, de bouclage des territoires occupés et d'accalmies. Se retrouve ici une des contradictions de la politique sécuritaire israélienne. Elle se fonde sur le principe de dissuasion qui comprend l'élimination physique des responsables d'actes de terrorisme, mais loin de dissuader les acteurs, ces assassinats ciblés provoquent de nouvelles violences engendrant ainsi un cycle de représailles et de contre-représailles. De surcroît, ces assassinats, quand ils se produisent en période d'accalmie ou de trêve, sont particulièrement contre-productifs. Il semble qu'il y ait une déconnexion entre l'appréciation politique du moment et l'opportunité d'ordonner un assassinat ciblé, à moins de prendre compte la nécessité de se montrer ferme et fort devant l'opinion publique israélienne et l'esprit de vengeance et de punition camouflé sous la prétention de restaurer la dissuasion israélienne.

Au cours des négociations, le principal point de litiges entre Palestiniens et Israéliens porte sur la question de Jérusalem : les uns refusent d'en parler avant le règlement final, les autres la considèrent comme l'amorce à toute négociation. Finalement, l'équipe palestinienne est forcée de céder aux demandes israéliennes ce qui provoque en retour un accroissement de la contestation interne contre Arafat. Les négociations portent aussi sur les termes des accords de paix : « Redéploiement » à Gaza et Jéricho d'un côté, contre « retrait » de l'autre.

Les négociations par la filière norvégienne enregistrent plus de progrès que celles qui se déroulent à Washington. Par exemple, en Norvège, les Palestiniens acceptent un document qui ne leur fournit pas une juridiction complète sur la terre restituée, qui exclut Jérusalem-Est de l'autonomie et qui ne donne pas de garantie à l'obtention d'un État. Le caractère informel et secret contribue à l'avancée rapide des discussions alors que les déclarations dans la capitale américaine freinent tout progrès. À la fin de la huitième session des rencontres en Norvège, on s'accorde sur les étapes d'un accord de paix et sur l'établissement de l'autorité palestinienne de manière conjointe et simultanée à Gaza et à Jéricho. Pour les Palestiniens, cette clause – de laquelle les Israéliens voulaient exclure Jéricho – permet de démontrer symboliquement l'unité des territoires palestiniens, de la bande de Gaza et de la Cisjordanie. Les Israéliens obtiennent que la question de Jérusalem ne soit mentionnée que dans la phase finale des négociations. Avec la 10^e session, un plan est élaboré : l'autonomie commence à Gaza, puis s'étend à Jéricho, un accord de transition permettrait de l'étendre à toute la Cisjordanie et, enfin, la négociation finale prendrait place. La date du 4 mai 1994 est retenue pour la signature de l'accord.

Une question domine l'agenda des dernières négociations : qui doit être responsable de la sécurité d'Israël dans les territoires ? Est-ce que la partie palestinienne accepte cette clause ? En outre, les questions des colonisations, de leur maintien et du tracé des frontières restent en suspens alors que les négociateurs israéliens tendent à lier ces trois aspects. La partie palestinienne ne voit alors dans l'autonomie proposée qu'une continuation de l'occupation. La partie israélienne

quant à elle insiste sur la dynamique créée par le transfert des compétences marquant le début d'une période intermédiaire avant le règlement final.

La question économique rejoint la table des négociations et introduit une répartition des rôles au sein de la communauté internationale. À la suite de la signature des accords d'Oslo, les États-Unis organisent une conférence internationale sur l'aide financière à apporter à l'autorité palestinienne, conférence qui se tient à Washington le 1^{er} octobre 1993. Cette aide, qui s'élèverait à deux milliards et demi de dollars, a pour premier donateur l'Union européenne. De facto, l'Union européenne devient le bailleur du développement palestinien sans contrôle sur le processus politique d'établissement de l'autorité palestinienne. Cette responsabilité revient exclusivement aux États-Unis. La mise en place de l'aide se heurte à un problème puisque, du fait de l'occupation, aucune structure financière ne peut la réceptionner. La création d'une instance s'impose pour gérer cette tâche. Est mise en place une autorité d'urgence pour la reconstruction et le développement de la Palestine gérée par l'OLP qui deviendra par la suite le Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction de la Palestine. Cette aide pose un autre problème : la faiblesse des capacités d'absorption de l'économie palestinienne. En effet, le montant d'aide annuel serait équivalent à 10 % du PIB des territoires, et l'absence de statistiques sérieuses sur la population et sur l'état de l'économie prive les bailleurs de toute visibilité aux effets réels de leur contribution. L'utilisation des fonds est donc aléatoire.

Les négociations israélo-syriennes

L'un des dossiers les plus cruciaux concerne la Syrie. Cette dernière a accepté de participer à la coalition contre l'Irak dans la guerre du Golfe, de siéger à la Conférence de Madrid et laisse pressentir une possible normalisation de ses relations avec Israël. Les Américains font du règlement de la paix syro-israélienne la pierre angulaire d'une solution régionale : du point de vue de Washington, un accord israélo-syrien entraînerait automatiquement un accord de paix avec le Liban et la Jordanie, faciliterait la gestion du dossier palestinien et isolerait totalement les deux fauteurs de troubles que sont l'Irak et l'Iran. Contrairement au cas palestinien, où on est face à une situation coloniale, dans lequel un État discute avec un groupe constitué revendiquant la représentation d'une population, les négociations israélo-syriennes se passent dans un cadre d'État à État. D'ailleurs, elles intègrent le jeu des Israéliens qui accélèrent les ouvertures envers la Syrie lorsque les négociations avec les Palestiniens freinent et, réciproquement, ils redécouvrent l'intérêt du règlement avec les Palestiniens si les protagonistes syriens bloquent les tractations.

Les principaux points de divergences entre la Syrie et Israël concernent l'étendue du retrait du Golan – comprend-t-il ou non le littoral du lac de Tibériade ? – et le sens des mots utilisés par chacune des parties. Hafez al-Assad insiste sur un retrait total, *condition sine qua none* d'une paix totale. Un accord ne peut se baser que sur les « lignes » de 1967. Israël n'envisage pas de paix sur le modèle égyptien, c'est-à-dire avec retour aux frontières de 1967. Pour le Golan, il s'agirait plutôt, pour les Israéliens, d'une rétrocession partielle contre une paix d'État, alors qu'ils conserveraient l'exclusivité du contrôle sur le lac de Tibériade et sur l'usage de ses eaux. C'est donc une question d'ordre de priorités qui s'installe entre Syriens et Israéliens. Israël parle de la définition d'une paix possible avant d'aborder celle du

retrait, alors que, pour la Syrie, le retrait est un préalable à toute discussion. Contre un retrait complet du Golan, Assad, qui rejette le terme « normalisation » au profit de « relations pacifiques normales », accepte la disjonction entre dossier palestinien et dossier syrien, ne s'opposant pas à un règlement israélo-libanais à condition que la Syrie ne se retire pas du Liban ; il refuse cependant le délai de cinq ans pour opérer le retrait israélien.

La question libanaise est intrinsèquement liée au dossier syrien en raison des relations qu'entretiennent les deux pays. Dans la négociation israélo-syrienne, les Syriens s'engagent à ne pas s'opposer à un règlement avec les Libanais à condition que la Syrie n'ait pas à se retirer du Liban. Par ailleurs, le règlement porte principalement sur le Liban-Sud. Les Israéliens seraient en mesure d'accepter une présence administrative libanaise dans le Sud, mais ils veulent le désarmement du Hezbollah et la protection de leurs alliés, l'Armée du Liban-Sud, ainsi que son intégration à l'armée libanaise. Ces propositions sont transmises par le secrétaire d'État Warren Christopher. Ni Damas ni Beyrouth ne veulent en entendre parler. Les négociations avec le Liban et la Syrie achoppent.

Les négociations israélo-jordanienes

Le conflit israélo-jordanien prend fin, s'inscrivant dans le modèle égyptien de « paix froide ». Le 24 juillet 1994 a eu lieu la signature de la « déclaration de Washington ». Elle se base sur la prise en considération des résolutions 242 et 338 de l'ONU, et est fondée sur les principes de liberté, d'égalité et de justice. La signature d'un accord de paix entre Jordaniens et Israéliens, le 17 octobre 1994, s'accompagne d'un changement fondamental de la position jordanienne à l'égard de la Palestine : le Roi Hussein retire l'engagement de son pays de ne pas signer un accord qui n'inclurait pas les Palestiniens ou qui ne léserait pas les Palestiniens. Les termes de l'accord préservent la revendication jordanienne sur la gestion des lieux saints musulmans à Jérusalem. En vertu de cette clause, les Palestiniens accusent le roi Hussein d'avoir sacrifié le statut politique de Jérusalem en contrepartie de son autorité sur les lieux saints musulmans. Les principales modalités de la paix israélo-jordanienne se résument ainsi : Israël rétrocédera à la souveraineté jordanienne les terres qu'il occupe dans le Wadi Araba et aux abords de la mer Morte, mais elles resteront « louées » aux Israéliens pour une somme symbolique, les deux pays établiront des relations diplomatiques normales avec l'échange d'ambassadeurs et coopéreront dans les domaines de l'agriculture, du transport, du tourisme et dans le développement des ressources énergétiques. Cet accord n'a pas connu de grande approbation dans le monde arabe. L'autorité palestinienne fait savoir son mécontentement dans la mesure où cet accord faisait perpétuer le statut de l'occupation israélienne sur la ville sainte.

Tout au long des négociations, le problème essentiel réside dans la définition de la sécurité israélienne qui comprend tellement de demandes qu'elle implique pratiquement le maintien de l'occupation sous une autre forme. On retrouve le schéma habituel du comportement israélien, une inquiétude permanente pour la survie même, qui se traduit par un recours à la démonstration de force. Au-delà, c'est la relation coloniale qui resurgit : l'autre est à la fois un danger mortel qu'il faut contrecarrer et un être faible que l'on méprise. En même temps se pose en permanence la dimension territoriale du projet sioniste : s'il doit s'étendre sur l'ensemble de la terre d'Israël, que faire de la population arabe ? On ne peut l'intégrer à la citoyenneté israélienne,

car cela risquerait à moyen terme de faire perdre à la population juive son caractère majoritaire. Mais accepter la constitution d'un État palestinien, ce serait perdre un ensemble de lieux considérés comme essentiels à l'histoire juive.

SÉMINAIRES : CULTURE POLITIQUE ARABE

Interventions de Farhad Khoskhokavar, Jean-Pierre Filiu, Stéphane Lacroix, Nora Benkorich, Chaymaa Hasabo, Christian Decobert, Alain Gresh

PUBLICATIONS

Laurens H., *Histoires orientales*, Paris-Beyrouth, L'Orient des Livres/Sindbad Actes Sud, 2012.

AUTRES ACTIVITÉS

Interventions

Université méditerranéenne, juillet 2012, conférence introductive.

École de la magistrature, octobre 2012.

Rendez-vous de l'histoire de Blois, octobre 2012.

Commission des Affaires étrangères du sénat, février 2013.

ENS, mars 2013.

Colloque Victor Bérard Athènes, avril 2013.

Missions

Hongrie, septembre 2012.

Enseignements à l'université Saint-Joseph de Beyrouth, octobre-novembre 2012.

Grèce, Athènes, février 2013.

Suisse, Lausanne, mars 2013.

Indonésie, avril 2013.

Suisse, Genève, avril 2013.

Enseignements à l'université Saint-Joseph de Beyrouth, mai 2013.

Bulgarie, mai-juin 2013.

Égypte, juin 2013.

Thèses

Habilitation, Paris IV, juillet 2012.

Université de Nantes, novembre 2012.

IEP, Paris, mars 2013.

Organisation de colloques

« Renan en son temps », colloque de rentrée du Collège de France, octobre 2012.

Atelier avec la Fondation Moulay Hisham et la Fondation Hugot : « La nouvelle géopolitique arabe juin 2013 ».

ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE

Chaymaa Hassabo, ATER

Depuis mon entrée au Collège de France en tant qu'ATER sur la chaire d'Histoire contemporaine du monde arabe, je me suis focalisée sur plusieurs aspects du processus révolutionnaire égyptien en cours depuis le 25 janvier 2011. Je me suis intéressée essentiellement aux mobilisations de rues et aux acteurs politiques qui y prennent part. Deux enquêtes de terrain ont été effectuées (janvier-février 2013, juin-juillet 2013), construites en particulier sur une observation directe de ces mobilisations ainsi que sur la collecte d'entretiens biographiques et ethnographiques auprès de jeunes militants égyptiens. Ces enquêtes de terrain ont été valorisées par la suite lors de la participation à des rencontres scientifiques à un niveau local (communication au séminaire de la chaire en décembre 2012, rencontre à Amnesty International en octobre 2012, communication à l'IEP de Lyon en avril 2013 ainsi que deux communications au Congrès de l'Association française de Science politique) et européen (participation à un workshop à l'université de Neuchâtel en septembre 2012 et communication dans le cadre de la conférence organisée par l'European Sociological en août 2013 à Turin). Cette année universitaire a aussi connu la concrétisation de projets antérieurs parmi lesquels une riche enquête de terrain qui a donné lieu à un travail co-écrit publié récemment et dont une grande partie a porté sur mon travail doctoral relatif aux changements politiques en Égypte dans la période 2002-2012 (cf. « Socio-histoire d'un processus révolutionnaire. Analyse de la "configuration contestataire" égyptienne (2003-2011) » (avec Youssef El-Chazli), dans Amin Allal et Thomas Pierret (dir.), *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris, Armand Colin, 2013).

Chercheurs associés

Nora Benkorich, ancien ATER de la chaire

Cette année, le travail de recherche et de rédaction de ma thèse de doctorat portant sur l'histoire des Frères musulmans syriens depuis leur création jusqu'à l'année 2000, que j'envisage d'achever sous peu, a été central. Parallèlement, j'ai donné quelques conférences, notamment au Collège de France (sur le rôle des minorités dans l'insurrection syrienne actuelle), écrit quelques articles dans la presse grand public (notamment dans le *Monde* et le *Figaro*) pour apporter un éclairage à l'histoire immédiate de la Syrie au regard de son histoire moderne, et donné de nombreuses interviews radio et TV (notamment pour France culture, Arte, France 24, Mediapart, Radio France, RFI, Radio Vatican, etc.) dans lesquelles je me suis efforcée d'analyser un certain nombre de problématiques et d'enjeux du soulèvement actuel (notamment liées à l'usage de la violence, à la guerre des médias, au rôle des islamistes, etc.).

Matthieu Rey (agrégé doctorant)

Mon travail de thèse porte sur les systèmes parlementaires irakien et syrien, entre 1946 et 1963. Il vise à restituer l'importance d'une séquence historique au cours de laquelle deux pays du Moyen-Orient font l'expérience d'un pluralisme politique. Il m'amène à traiter de questions variées, telles que les élections, les politiques de développement ou encore les premiers temps de la Guerre froide. Quelques uns de mes résultats ont été publiés. « Le moment électoral de 1954 en Syrie et en Irak », paru dans *Maghreb-Machrek*, revient sur le déroulement de deux élections libres qui voient l'avènement d'une certaine culture politique. « How did the Middle East meet the West? The international United Nations agencies' surveys in the fifties », paru dans *Middle Eastern Studies*, tente de proposer une analyse des rapports de puissance et des enjeux qui se nouent au sein des institutions internationales. Cet article propose aussi une lecture critique de la construction des indicateurs de développement.

Tewfick Aclimandos

Cette année a été, comme les précédentes, consacrée à deux tâches distinctes :

- poursuivre les recherches sur le nassérisme et la rédaction de ma biographie de Nasser (je suis en train de conclure les chapitres relatifs à sa vie avant 1952) ;
- poursuivre mon travail réflexif sur l'actualité égyptienne, la combinaison d'une transition démocratique et d'un processus révolutionnaire. À ces fins, j'ai continué mes recherches sur l'armée égyptienne, sur les Frères musulmans, sur l'année au pouvoir de ces derniers, et enfin sur la réforme du secteur de la sécurité en général et de la police en particulier.

J'ai également consacré du temps à une nouvelle problématique, celle de l'histoire des idées égyptiennes et de la sécularisation, suite à une sollicitation du professeur Schemeil qui a lancé un vaste programme de recherche sur les « pensées non occidentales ». J'ai enfin donné plusieurs conférences et assisté à plusieurs colloques : de celui organisé par le Marshall center for security studies (septembre 2012) au colloque annuel organisé par la fondation Moulay Hisham (juin 2013), en passant par des journées de travail sur la réforme du secteur de la sécurité, organisées par ARI et AFA (Arab reform initiative, Arab forum for alternatives), les journées organisées par le professeur Schemeil à la MSH (mai 2013), le colloque organisé par la Naval War College de Newport (novembre 2012), un colloque de l'Université de Montréal sur l'avenir des minorités chrétiennes du Moyen Orient (mai 2013) ; la réunion annuelle de la fondation Oasis pour le dialogue islamo chrétien (juin 2013), une journée de travail organisée par l'académie diplomatique de Barcelone (mars 2013) et par une conférence donnée dans le cadre de l'ISSM.

Actualité

M. Laurens et les chercheurs de la chaire ont été durant tout le long de l'année particulièrement présents dans les médias de grande diffusion écrits et audiovisuels concernant les événements actuels du monde arabe, soit par des interventions directes soit par des informations et des explications fournies aux journalistes.